



HAL
open science

Les procédés de propagande républicaine dans les manuels scolaires

Dorine Patoureaux

► **To cite this version:**

Dorine Patoureaux. Les procédés de propagande républicaine dans les manuels scolaires. Education. 2012. dumas-00762251

HAL Id: dumas-00762251

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00762251v1>

Submitted on 6 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**MASTER 2 SMEEF
SPÉCIALITÉ « PROFESSORAT DES
ÉCOLES »
ANNÉE 2011/2012
SEMESTRE 4**

INITIATION À LA RECHERCHE

MÉMOIRE

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT : PATOUREAUX Dorine
SITE DE FORMATION : Villeneuve d'Ascq
SECTION :

Intitulé du séminaire de recherche :
Intitulé du sujet de mémoire : Les procédés de propagande républicaine dans les manuels scolaires
Nom et prénom du directeur de mémoire : Jean-François GREVET

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Sommaire :

Introduction	Page 1
I. Le catéchisme républicain :	
a. L'implantation difficile de la Troisième République :	Page 3
b. Les valeurs rattachées à cette République :	Page 4
c. Dans les lois et Instructions Officielles :	Page 6
II. Quels procédés de propagande utilisés dans les manuels scolaire de la Troisième République :	
a. Méthode d'analyse :	Page 10
b. Dans les manuels de la Troisième République :	Page 12
1. Leçons de choses :	Page 12
2. Instruction civique :	Page 15
3. Morale :	Page 20
c. Résultats :	Page 22
III. Evolution actuelle :	
a. Dans les programmes (2002, 2008, 2012)	Page 25
b. Analyse de manuels	Page 27
1. Instruction civique et morale en 2011	Page 27
2. Education à la citoyenneté en 2008	Page 29
c. Etude comparative avec les manuels de la Troisième République :	Page 31
Conclusion :	Page 35
Bibliographie :	Page 36

I. Introduction :

Ce travail de recherche a pour vocation d'interroger l'aspect subjectif des manuels scolaires utilisés dans toutes les écoles primaires de la République française, en effet, ceux-ci étant présentés comme un outil indispensable pour les enseignants du primaire méritent donc un regard critique afin d'en avoir une utilisation qui se veut prudente et objective.

En ce sens, ce mémoire propose tout d'abord de s'intéresser, dans une vision progressive historique, aux manuels scolaires de la Troisième République, et plus précisément dès l'arrivée au pouvoir effective de celle-ci, puisque nous verrons dans le corps de ce travail que son installation au gouvernement nécessitera plusieurs années pour qu'elle soit porteuse d'un certain pouvoir de décision au sein du gouvernement. Afin d'exploiter les résultats de cette analyse, je me propose par la suite d'effectuer une comparaison entre ces manuels, et des manuels scolaires de la République actuelle.

Cette analyse sera centrée sur les procédés de diffusion de la propagande républicaine contenue dans les manuels. La propagande peut être définie comme « une action systématique exercée sur l'opinion pour lui faire accepter certaines idées ou doctrines, notamment dans le domaine politique ou social »¹, dont sont dotés les manuels scolaires, et sur lequel jouent les régimes politiques en place pour transmettre aux élèves et futurs adultes de la société, les valeurs et idéologies qui leur sont utiles pour légitimer leur gouvernement.

En ce qui concerne la Troisième République, le contexte entourant son installation au pouvoir étant plus ou moins difficile, les manuels ont joué un grand rôle dans la mise en place de l'idéologie républicaine. Ce mémoire se propose donc d'analyser ce pouvoir de propagande par le biais d'un questionnement précis, à savoir, comment sont représentées les valeurs et idéologies républicaines, et plus particulièrement par quels procédés au sein

¹ Dictionnaire français Larousse.

des manuels scolaires de la Troisième République ? Enfin, pour évaluer si le pouvoir de propagande des manuels scolaires a évolué au cours de l'histoire, la comparaison avec des manuels scolaires actuels visera à observer celle-ci au sein des manuels scolaires utilisés actuellement dans les classes de primaires.

En parallèle de cette analyse, l'iconographie sera prise en compte, car il semble que celle-ci soit un outil utilisé de manière importante lors de transmission de propagande idéologique de tous genres.

Nous verrons donc dans ce mémoire le contexte de la mise en place de la Troisième République française au sein du gouvernement, puis par quels procédés de propagande celle-ci s'est imposée dans l'esprit des français par le biais des manuels scolaires utilisés en classe de primaire, pour finir par une comparaison avec les manuels de la Cinquième République, utilisés actuellement par les enseignants de l'école primaire.

II. Le catéchisme républicain :

Cette première partie visera à énumérer les principales étapes de l'implantation très difficile de la Troisième République en France, tout en prenant en considération les valeurs et principes partagés par ce gouvernement.

a. L'implantation difficile de la Troisième République.

La chute du Second Empire en 1870, alors gouverné par Napoléon III, empereur de France, consécutive à la capture de ce dernier lors de la défaite de Sedan, conduira à proclamer la République de manière provisoire en France. L'élection organisée en 1871 va néanmoins privilégier les monarchistes que ce soit en France rurale ou en France provinciale. Les républicains vont donc devoir user d'opportunisme pour installer peu à peu la légitimité de la République dans les diverses populations françaises. Thiers est alors élu « chef du pouvoir exécutif de la République française ». Alors que la guerre contre la Prusse se poursuit, se dernier signe un traité de paix en 1871. L'assemblée à majorité monarchiste souhaitant augmenter son pouvoir en rapport avec celui du « chef de pouvoir exécutif de la République française », une loi est votée le 13 mars 1873, cette loi, dite de Broglie, semble pouvoir diminuer les pouvoirs de Thiers. Ce dernier donne sa démission le 24 mai 1873 et est remplacé par le Maréchal de Mac Mahon étant plus porté sur une idéologie royaliste. En dépit de cela, la République s'impose peu à peu en France, il est donc nécessaire de créer une nouvelle constitution. La constitution de 1875 est donc rédigée par une assemblée qui en redoutait le régime. En 1876, de nouvelles élections donnent la majorité aux républicains. Mac Mahon se soumet en 1879 en donnant sa démission.

De 1879 à 1898, la République, gouvernée par Jules Grévy, devra renoncer à certains points auxquels elle était très attachée, tels que la suppression des armées permanentes, ou encore la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en échange de ces concessions, les républicains récupérèrent une liberté d'action en ce qui concerne la laïcité scolaire. Cela permettra aux lois de laïcisation de l'instruction publique de se mettre en place. Les lois sur l'instruction publique en firent une instruction laïque, gratuite et obligatoire.

b. Les valeurs rattachées à cette République.

Par le contexte auquel elle est soumise lors de sa mise en place, plutôt longue et difficile, la Troisième République doit s'imposer aux français par le biais d'une propagande soigneusement organisée. Cette propagande visant à installer dans l'esprit de tout à chacun l'idéologie républicaine ainsi que son bien-fondé. Cette propagande a ainsi

privilegié différentes valeurs et idées considérées comme fondamentales par les républicains.

Maurice Agulhon, dans son ouvrage intitulé *Marianne au Pouvoir*². L'imagerie et la symbolique républicaine de 1880 à 1914, analyse les différents symboles de la République³, qui représentent les valeurs de celle-ci.

Tout d'abord, Maurice Agulhon fait état du drapeau en tant que premier emblème de la nation, dont les trois couleurs ont été conservées depuis 1848, et dont les trois couleurs représenteraient « une entité nationale ».

En second lieu, l'auteur traite des armoiries, dont sont généralement dotés les Etats. Il remarque que le choix des républicains fut de ne pas adopter d'armoiries pour représenter l'Etat, celles-ci ayant pour but de témoigner d'un certain pouvoir face aux autres. En effet, après discussion, les armoiries ont été jugées comme appartenant à une « institution du passé », incompatibles avec les principes d'égalité de la République, considérés comme modernes.

La figure de la Liberté fut introduite pour représenter la République, c'est en ce sens que la femme devint un symbole important de celle-ci. Cette représentation de la femme fut également utilisée pour remplacer le symbole impérial de l'aigle présent sur le sceau de l'Etat, symbole hérité du second Empire.

En ce qui concerne les représentations placées sur les pièces de monnaie, la Défense Nationale prit la décision d'y incruster une fois encore l'image de la femme, accompagnée « d'éléments naturels symboliques ».

Le timbre poste, alors à l'effigie de Napoléon III, doit être modifié d'urgence, le premier choix est donc de réintroduire le timbre dit « à la Cérès », utilisé lors de la seconde République, néanmoins, en 1876, le choix est fait de mettre en circulation un timbre représentant les allégories de la Paix, et du Commerce, dessinée par Jules-Auguste Sage.

On peut donc voir que les républicains ont effectué certains choix, parfois radicaux en ce qui concerne les idées et valeurs qu'ils ont choisi de diffuser. Ces différents choix font ressortir une idéologie précise que l'on peut illustrer par la présence forte de l'idée de liberté, qui est encore importante aujourd'hui, représentée le plus souvent par une allégorie de femme, ou encore par le buste de Marianne. On voit également que l'idée d'égalité est très importante pour les républicains, qui ont fait le choix de supprimer tous symboles de

² Maurice Agulhon, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989.

³ Présentés en annexe.

pouvoir provenant des anciens régimes politiques, tels que les armoiries. On constate ensuite la volonté de présenter la République comme le régime politique du peuple, puisqu'aucune figure précise ne vient représenter celle-ci, ce choix s'inscrit directement en opposition avec celui du Second Empire, essentiellement représenté par Napoléon III.

Ces différents symboles permettent de reconstituer une liste des principales valeurs soutenues par la République. Celles-ci sont les suivantes :

Tout d'abord, suite à la défaite de 1870 contre la Prusse, un fort sentiment de nationalisme s'est emparé de la France. Dans l'attente d'une revanche, l'idée d'un fort patriotisme s'est développée en France, un amour de la Nation pour laquelle il est honorable de se battre, qu'il faut défendre à tout prix et dont il faut être fier. Afin de transmettre ces idées aux français, de nombreux procédés vont être utilisés, dont les manuels scolaires par le biais de nombreuses leçons portant sur le devoir du citoyen de défendre sa patrie, le service militaire comme étant un acte honorable etc.

La République met également un point d'honneur à instruire son peuple. En effet, l'idée étant que seul un peuple instruit a la possibilité de voter correctement pour faire les bons choix, l'instruction est donc devenue une préoccupation importante sous la Troisième République. L'idée d'instruction est donc très reprise durant les années qui suivent l'arrivée au pouvoir des républicains, c'est également en ce sens que l'obligation scolaire est abordée durant cette période, ainsi que sa gratuité pour permettre à tous les enfants d'aller en classe.

En parallèle, la volonté de s'écarter du joug de l'Eglise se fait sentir de manière importante en cette période, la laïcisation de l'instruction publique en est une conséquence directe, et provoque beaucoup de contestations dans l'ensemble de la population, en ce sens, un travail de propagande est également nécessaire pour légitimer la laïcité dans les écoles, ainsi que pour en démontrer l'utilité.

Les républicains insistent également sur l'idée du citoyen de France, représenté comme une personne de morale, effectuant tous les devoirs qui incombent à ce statut : voter, payer des impôts, participer à l'effort de guerre etc. Le citoyen est représenté comme une personne ordinaire mais rattachée à une impression d'honorabilité sans pareil, et qui semble très comblée de faire son devoir envers la nation française.

c. Dans les lois et instructions officielles :

L'école semble jouer un rôle important tout au long de l'installation de la Troisième République en France puisque de nombreuses lois sont créées pour réformer l'instruction publique. On peut constater qu'elle est également au cœur du mouvement républicain avant même la promulgation de la Troisième République puisque dès 1848, une circulaire de Carnot demande aux instituteurs de se mobiliser autour de la cause républicaine⁴.

Cette loi est complétée par le Projet Carnot visant à rendre l'école primaire obligatoire, gratuite et laïque. L'idée est aussi d'établir les rémunérations des instituteurs au niveau de l'Etat, afin d'en faire des fonctionnaires d'Etat. Ce projet n'aboutissant pas, il est repris plus tardivement et sera un préliminaire aux lois Ferry. La laïcisation de l'instruction publique étant au cœur des préoccupations républicaines, des lois visant à construire une école primaire coupée de la religion sont établies :

- Le 28 mars 1882, la loi de Jules Ferry supprime l'enseignement religieux à l'école publique. Les ministres du culte n'ont plus l'autorisation d'inspecter les classes. Une circulaire du 2 novembre de la même année interdit la présence de crucifix au sein des classes.
- Le 30 octobre 1886, la loi Goblet achève la laïcisation de l'enseignement primaire en excluant les congréganistes des écoles publiques. Cette loi est complétée par la loi du 7 Juillet 1904, interdisant aux congrégations d'enseigner. En 1905, la séparation de l'Eglise et de l'Etat est adoptée, dans la loi du 9 Juillet.

L'intérêt pour le patriotisme est également représenté dans les lois, avec la création des « bataillons scolaires » dans la loi du 6 Juillet 1882.

En ce qui concerne les instructions officielles, on peut voir apparaître dans celles-ci des recommandations liées directement à l'idéologie républicaine. Effectivement, dans les instructions officielles parues le 6 décembre 1879, on peut constater que l'enseignement des écoles primaires comprend en premier lieu une « instruction morale et civique », celle-ci passant avant l'enseignement du français, du calcul etc. Cette première place n'est donc pas vaine et montre clairement les objectifs de l'instruction publique.

On retrouve également l'instruction civique et morale au premier plan dans les instructions officielles publiées dans « l'Arrêté du 27 juillet 1882 réglant l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires publiques⁵ » rédigé par Jules Ferry,

⁴ Pierre GIOLITTO, *Abécédaire et fêrules, maîtres et écolier de Charlemagne à Jules Ferry*.

⁵ Présentés en annexe.

alors ministre de l'instruction publique. Par ailleurs, on peut y voir que cette instruction est quotidienne et prend donc une place importante dans l'enseignement primaire. L'instruction historique est quant à elle rattachée à l'instruction civique, elle permet donc, par le biais de leçons choisies méthodiquement de renforcer l'idée de patriotisme déjà abordée de manière conséquente dans l'instruction civique. On y voit également la possibilité d'effectuer une instruction militaire dans les communes où des bataillons scolaires sont formés, les enfants ont alors des exercices militaires à suivre, ce qui renforce l'idée qu'il est important de participer à l'effort de guerre lorsque cela est nécessaire. Dans les programmes annexes, associés à cet arrêté, il est annoncé que l'éducation physique se doit de préparer les garçons aux métiers d'ouvrier et de soldat.

En analysant ces instructions, il est donc évident que ce qui prévaut en matière d'instruction à l'école primaire se concentre sur l'enseignement à la citoyenneté, au patriotisme, et à la morale républicaine. L'absence de terme religieux démontre également que la séparation entre l'Eglise et l'instruction est alors effective et que la laïcisation de l'instruction est également une des valeurs dominante soutenue par les républicains.

La question que l'on peut se poser est également celle de la place du manuel dans la propagation des idéologies politiques. L'ouvrage *Les manuels scolaires, miroirs de la nation ?*, rédigé par M. Verdlhan-Bourgade, B. Bakhouché, P. Boutan et R. Etienne traite du rôle des manuels scolaires en général, en rapport avec la Nation, ou la construction d'une Nation. Les auteurs s'intéressent particulièrement aux effets des manuels scolaires dans la formation d'êtres citoyens, par l'éducation et la communication de valeurs précises de la Nation. Les auteurs indiquent notamment qu'une société qui « bâtit ses propres manuels y insuffle en effet ses valeurs traditionnelles autant que ses savoirs : la formation de l'homme et du citoyen est à ce prix. » Partant de ces éléments, il est donc établi que les manuels contiennent effectivement des éléments traduisant les valeurs de la Nation, et donc du gouvernement en vigueur lors de la publication des manuels. Par ailleurs, les auteurs remarquent qu'un manuel « comporte une part plus ou moins grande d'iconographie », celle-ci étant constituée d'éléments de toutes sortes, comme les schémas, tableaux, dessins, reproductions etc. Pour les auteurs, cette iconographie peut traduire une intention d'attirer les regards, par le biais des images, dans le but de « faire retenir plus facilement les faits. » Ce phénomène est appelé par les auteurs « le pouvoir évocateur » de l'image. Ce pouvoir

de l'image permet aux gouvernements de diffuser des éléments idéologiques, puisque « les valeurs de la nation s'expriment dans les images : valeurs historiques ou contemporaines, messages nationalistes ou politiques, ou encore hygiénistes. »

Partant de ce constat, il semble donc tout à fait pertinent d'étudier les manuels scolaires en tant qu'outil de diffusion d'une idéologie politique, leur rôle n'étant pas négligeable à l'échelle de la société, puisqu'ils représentent l'outil le plus utilisé par les enseignants au sein de leur classe, et sont directement acteurs dans les processus d'apprentissages des élèves. Néanmoins, s'il est établi que ces manuels contiennent des traces idéologiques dans les notions qu'ils abordent, il est important de reconnaître les procédés de diffusion de ces traces idéologiques, qui peuvent différer selon les régimes politiques et le contexte auquel ils sont liés.

III. Quels procédés de propagande dans les manuels scolaires ?

Cette seconde partie concernera les différentes représentations de l'idéologie républicaine, à savoir, comment les valeurs de la République sont elles représentées, et notamment au sein des manuels scolaires publiés durant cette période.

c. Méthode d'analyse.

Pour cette analyse, il semble plus pertinent de s'intéresser plus particulièrement aux manuels traitant de l'instruction civique et morale ou encore des manuels de leçons de choses dont les contenus sont divers et variés, ce qui laisse plus de place aux auteurs pour y intégrer des éléments de propagande, en effet, il apparait dans les instructions officielles que ce soit cette discipline qui détienne le plus d'importance, traduisant son pouvoir de diffusion des valeurs républicaines. Pour ce faire, il a fallu déterminer par quelle méthode repérer ces signes de propagande dans les manuels. Pour cela, une grille d'analyse⁶ s'est avérée nécessaire. Celle-ci a été construite de manière à repérer efficacement l'objectif du manuel, ainsi que les procédés utilisés pour transmettre les valeurs ainsi que l'idéologie républicaine dans les écrits et documents utilisés.

Tout d'abord, il semble pertinent d'effectuer des recherches sur l'auteur du manuel analysé, puisque les convictions de celui-ci peuvent influencer fortement la teneur du manuel. En ce sens, une partie réservée à la présentation de l'auteur figure dans la grille d'analyse. La date de parution est également importante puisqu'elle permet de situer l'ouvrage en rapport avec les instructions officielles qui le précèdent, mais également en rapport avec les lois. A la suite de ces éléments, figure des informations générales sur le manuel, à savoir, la présentation globale de celui-ci, où sont répertoriées les annotations utiles figurant dans l'ouvrage telle qu'une lettre de l'auteur, ou des éditeurs exprimant l'objectif général du manuel. Les thèmes abordés dans le manuel sont également répertoriés puisque ceux-ci témoignent des valeurs développées par les républicains, par le biais des notions abordées. Viennent ensuite les types de documents utilisés dans le manuel ainsi que leur fonction relative au texte. Il est également pertinent de s'intéresser aux images renvoyées par ces documents, notamment si elles font appel à des symboles culturels.

⁶ Présentée en annexe.

La place de l'élève est également un facteur important à interroger, il est ici question de savoir si l'apprentissage se fait de manière active, où si l'enfant est uniquement passif et reçoit le savoir à maîtriser. L'aspect communicatif du manuel reprend ces questions au sein de la grille d'analyse. Les types d'activités dispensées aux élèves sont à mettre en lien avec cette catégorie puisqu'elles sont directement influencées par l'aspect communicationnel de l'ouvrage, en effet, il est important de distinguer les activités d'apprentissage par transmission uniquement, aux activités qui engagent l'action de l'élève, qui peuvent prendre la forme de questions après une lecture, ou encore d'une discussion avec l'instituteur.

Pour cette analyse, nous nous appuyerons en parallèle sur l'iconographie présente au sein du manuel puisque l'image est, comme nous l'avons cité précédemment, un outil important de propagande, en ce sens, il est nécessaire de travailler sur la fonction de celle-ci dans le manuel, ainsi que sa fréquence par rapport à l'ensemble des thèmes étudiés.

L'axe d'analyse sera centré sur les valeurs dominantes dans l'idéologie républicaine en matière d'instruction, en ce sens, l'analyse sera effectuée par rapport à ces différents axes que sont le patriotisme associé à un désir de revanche contre la Prusse, l'importance de l'instruction dans une société républicaine, la laïcisation des écoles et des contenus d'apprentissages puis enfin le devoir civique associé à la morale citoyenne, et aux connaissances nécessaires pour un citoyen.

d. Dans les manuels scolaires de la III^{ème} République.

1) Leçons de choses sous la III^{ème} République :

Les premiers manuels à faire l'objet d'une analyse ont été rédigés par Paul Bert, député républicain de l'Yonne, puis ministre de l'éducation nationale de 1881 à 1882. L'auteur ayant été un homme très engagé dans la lutte républicaine, au niveau politique notamment, il semble donc pertinent d'en étudier les influences au sein de ses manuels.

Le premier manuel, intitulé *Cours élémentaire et moyen. Lectures et Leçons de Choses*, publié aux éditions Picard-Bernheim en 1887 a donc été rédigé par Paul Bert. Cet ouvrage constitué de 217 pages vise à enseigner aux élèves, par le biais de textes tournés sous formes de récit de vacances, diverses notions de la vie quotidienne. Les thèmes abordés dans ce manuel sont variés, et appartiennent aussi bien au domaine scientifique, qu'au domaine de l'histoire française, en passant par le devoir civique de tout citoyen de France. Ceux-ci sont divisés en trois parties distinctes. Le récit s'organise en 49 « lectures », du départ en vacances jusqu'au retour. Ces « lectures⁷ » sont accompagnées de 152 gravures ayant pour fonction d'illustrer les notions abordées.

Par ailleurs, l'aspect communicatif du manuel montre plutôt une démarche transmissive même si les élèves sont à la fois passifs et actifs par rapport aux savoirs apportés. En ce qui concerne les activités où les élèves restent passifs, on peut constater des phases de résumer de lecture à connaître par cœur, alternés par les phases où les élèves sont plutôt acteurs, avec des exercices de questions et de discussions avec l'instituteur. Néanmoins, ces phases restent très normatives et invitent donc les élèves à formuler des idées qui sont amenées par l'auteur. Les élèves sont donc acteurs dans le sens où les phases d'apprentissages telles qu'elles sont construites dans le manuel leur proposent des activités, mais le caractère très directif de ce manuel place l'apprentissage dans une pédagogie essentiellement transmissive, où le savoir est amené par le manuel ou l'enseignant, laissant peu de place à l'élève pour construire son propre savoir.

Dans ce manuel ayant pour objectif de répondre aux instructions officielles, on constate que de nombreuses lectures répondent directement aux idées promulguées par les républicains. En ce qui concerne la valeur rattachée au patriotisme qui semble très dominante dans les valeurs partagés par les républicains, les notions abordant notamment le devoir civique développent largement ce thème et usent de symboles de l'histoire française pour en transmettre les idées et enjeux. C'est le cas de la lecture IX intitulée « Le vieux soldat », ayant pour objectif de vanter les mérites des soldats français. Les différents procédés utilisés pour renforcer la transmission de ce message aux élèves sont tout d'abord d'insister sur le besoin de vengeance, par des phrases telles que « voilà de braves enfants qui, un jour, vengeront leurs aînés » (p. 41). En parallèle, les illustrations ont pour but de renforcer les idées transmises par le texte. Ainsi, une illustration mettant en scène les Prussiens a pour objectif de donner une opinion très négative de ceux-ci aux élèves.

⁷ Sommaires des manuels en annexe.



Fig. 31. — Les Prussiens se montrèrent bien lâches à Vernon. Non contents d'incendier les maisons, ils maltrahèrent les femmes et les enfants.

1. « Les Prussiens se montrèrent bien lâches à Vernon. Non contents d'incendier les maisons, ils maltrahèrent les femmes et les enfants. » Paul Bert, *Lectures et Leçons de choses*. 1887. Page 42.

Ce genre d'illustrations entretient le ressentiment des français face aux Prussiens. Le devoir civique de participer à l'effort de guerre est ici largement développé, par le biais de ces illustrations mais également tout au long du récit. D'autres symboles sont également utilisés pour développer un sentiment nationaliste fort chez les élèves, c'est le cas des héros nationaux tels que Jeanne D'arc, étude organisée en deux lectures. Une fois encore, l'amour de son pays et la fierté de combattre sont abordés au cours de ces lectures, complétés par des illustrations de Jeanne D'arc, représentée comme une héroïne, l'arme à la main. On peut également constater, lors de cette lecture, le souhait de s'écarter d'une vision trop religieuse, puisque le rapport à la religion est minimisé dans le récit de l'histoire de Jeanne Darc. En cela, la volonté de laïciser l'instruction publique est visible.



Fig. 87. -- « Marchez hardiment à l'ennemi » disait Jeanne à ses soldats, et on la trouvait toujours la première au danger.

3. « « Marchez hardiment à l'ennemi » disait Jeanne à ses soldats, et on la trouvait toujours la première au danger. » Paul Bert, *Lectures et leçons de choses*, 1887. Page 124

L'importance de l'instruction est également abordée dans ce manuel. Le but étant de promouvoir aux yeux des élèves l'instruction, le manque d'instruction est donc représenté dans le manuel comme étant le résultat d'un manque d'effort, et s'accompagnant de nombreux vices. Effectivement, dès les premières lectures s'opposent dans le récit les deux enfants instruits, à leur cousin, « très paresseux et par conséquent très ignorant ; pas toujours très poli non plus ». Ce tableau négatif de l'enfant non instruit vise donc, par un travail d'opposition à faire l'apologie de l'instruction. Une fois encore, l'illustration joue un grand rôle dans cette démarche, on entrevoit donc une gravure des deux enfants travaillant leurs leçons de façon studieuse.



Fig. 2. -- Georges et André travaillaient très sérieusement ; ils apprenaient bien leurs leçons et faisaient bien leurs devoirs.

2. « Georges et André travaillaient très sérieusement ; ils apprenaient bien leurs leçons et faisaient bien leurs devoirs. » Paul Bert, *Lectures et leçons de choses*, 1887. Page 8.

La morale citoyenne est également abordée de façon importante au sein de ce manuel, tout au long des lectures où se glissent des éléments de morale. Elle est largement présente dans la seconde partie des thèmes au nombre de huit lectures. Le manuel insiste

sur les devoirs des citoyens, notamment celui de voter. Les lectures proposées développent largement le rôle du citoyen, la fierté que représente l'acte de vote etc. Ces lectures sont constituées de phrases en italiques que les élèves ont pour devoir d'apprendre. Encore une fois, les illustrations complètent les connaissances apportées par le texte. Les leçons de morale se placent au niveau des élèves en leur inculquant les bonnes manières d'un enfant instruit, que ce soit envers sa famille ou envers autrui. A l'échelle des enfants, le devoir citoyen concerne l'obéissance à leurs parents, ce thème est donc largement abordé dans le manuel et constitue à lui seul une lecture à part entière intitulée « un peu de morale en route ». L'exercice proposé par la suite, constitué de questions vise à ce que les élèves assimilent ce qui vient de leur être lu, en répétant à plusieurs reprises que l'obéissance est primordiale pour un enfant bien élevé.

B. L'instruction civique sous la III^{ème} République :

Le second manuel a été rédigé par le même auteur mais présente un intérêt particulier en cela qu'il porte sur l'instruction civique et morale. Celle-ci étant au cœur du sujet développé ici, il est donc pertinent d'ajouter son analyse au corps de l'étude. Intitulé *L'instruction civique à l'école : notions fondamentales*, ce manuel englobe l'ensemble des thèmes qui nous intéressent. Par ailleurs, il est complété de 76 gravures ayant pour fonction de compléter les notions abordées, on note également la présence minoritaire de cartes. La note des éditeurs précise pour cet ouvrage que l'apprentissage de ces notions doit se faire par lectures successives et non par un apprentissage « par cœur ». Pour autant, il ne propose pas une méthode où l'élève est au cœur de son apprentissage, car il suggère néanmoins une phase de travail durant laquelle les élèves sont invités à apprendre le résumé des notions de telle sorte qu'il soit « gravé dans la mémoire ». Les exercices proposés sont du même type que ceux du manuel portant sur les leçons de chose du même auteur, à savoir, des questions sur les notions abordées, mais aussi des discussions avec l'instituteur. Néanmoins, le savoir reste acquis de manière transmissive par les élèves, qui ne construisent pas leurs savoirs eux-mêmes. Tout au long de l'ouvrage, les notions et mots à retenir sont typographiés en gras, ce qui les place en reliefs par rapport au reste des écrits et attire l'attention. Il faut d'ailleurs constater que les mots ainsi typographiés reflètent au maximum les idées républicaines, ainsi, peuvent être observées des phrases telles que « **qui insulte ta patrie, insulte ta mère** ». Ces mots sont également répétés à de nombreuses reprises pour en assurer l'apprentissage.

En ce qui concerne les thèmes abordés, ceux-ci s'inscrivent directement dans l'idéologie des républicains, ainsi peut-on voir dans la table des matières des sujets portant sur le service militaire, l'impôt, la justice, la législation de l'Etat, la Révolution et également la liberté, l'égalité et la fraternité. Les titres en eux-mêmes sont assez transparents et laissent apercevoir les idées développées au sein de ce manuel comme étant directement inspirés de l'idéologie républicaine. Ce manuel vise donc à enseigner les droits et devoirs de tout bon citoyen républicain, conformément aux instructions officielles qui, comme cité précédemment, recommande en premier lieu aux instituteurs d'organiser une leçon d'instruction civique chaque jour.

Le patriotisme est donc évoqué de manière non négligeable au sein de ce manuel, il est d'ailleurs placé dès le début de l'ouvrage, ce qui lui donne une importance particulière. Effectivement, le premier thème abordé dans le manuel est celui du service militaire. Une fois encore le devoir du citoyen est celui de participer à l'effort de guerre, néanmoins, ce chapitre ajoute à cette idée que tout homme en ayant l'âge se doit de participer, y compris les hommes assez riches pour s'acheter un remplaçant. Cela reprend l'idée d'égalité entre tous les citoyens défendue par les républicains. Il est d'ailleurs rappelé que c'est la « **République** », par le biais de « **l'assemblée nationale** » (pages 12, 13) qui a mis fin à cette pratique de remplacement. Par le biais de cet apprentissage, l'auteur fait ici l'apologie de la République et de son gouvernement. La réforme est présentée comme une humiliation, y compris pour les instituteurs. Une fois encore les gravures sont présentes pour compléter les notions abordées dans les écrits.



Le tirage au sort.

4. « Le tirage au sort », Paul Bert, *L'instruction civique à l'école : notions fondamentales*, 1882. Page 14.

Il est important de constater les symboles républicains contenus dans celles-ci, tels que le buste de Marianne, représenté dans la gravure intitulée « Le tirage au sort ». Le sentiment de patriotisme est donc fortement suscité dans les premiers chapitres de l'ouvrage, néanmoins, afin de minimiser l'aspect guerrier, le chapitre suivant met en comparaison la politique de Napoléon III, présenté comme responsable de la défaite de 1870 et de la perte de territoire français, avec la politique des républicains où la guerre ne peut être décidée que par la Chambre de députés et le Sénat. La République est donc présentée comme le système politique du peuple, raisonné et réfléchi. Le développement d'un sentiment nationaliste étant souhaité, les chapitres suivants concernent l'amour de sa patrie, et usent de nombreux mots et phrases typographiés en gras, dont le message percutant vise à développer chez les élèves la fierté de leur pays, le devoir et l'envie de le défendre, dans l'éventualité d'une revanche contre les Prussiens. Les gravures sont nombreuses dans ces chapitres, elles sont donc un outil largement utilisé pour transmettre l'idéologie républicaine.

L'instruction des citoyens étant importante selon les républicains, afin de permettre à ceux-ci un vote intelligent, les chapitres suivants sont destinés à instruire les élèves sur le fonctionnement de l'administration française. Encore une fois, les écrits visent à légitimer les réformes républicaines, en cela, sont abordées des notions sur les impôts, la justice et le découpage de la France. La comparaison avec le régime précédent est encore une fois utilisée pour donner une vision positive de la République, ainsi, pour justifier l'impôt, l'auteur démontre que celui-ci est utile pour permettre aux nombreux soldats de se nourrir sans « menacer » ou « maltraiter » les populations comme c'était le cas auparavant, en ce sens, les citoyens se doivent d'être satisfaits de payer un impôt à la République. De nombreux chapitres sont ainsi au service de la République pour en faire l'éloge, par le biais d'une comparaison avec les autres régimes politiques, tels que la Monarchie ou l'Empire, comme c'est le cas de la leçon X, qui met au jour les divergences entre les différents régimes pour en faire ressortir les côtés négatifs en opposition aux avantages d'une République.

Dans le chapitre suivant, intitulé « Liberté – Egalité – Fraternité », l'auteur y expose la devise républicaine et profite de ces leçons sur le devoir civique de chacun pour transmettre aux élèves l'idéologie républicaine, ainsi, des lectures sont organisées autour de chaque terme de la devise. Encore une fois, afin d'illustrer le bienfondé de la République, la devise est mise en opposition avec le régime de Napoléon III, qualifié de despotique. Les lectures sont donc organisées autour de la devise républicaine et en

explique les enjeux aux enfants en faisant apparaître les valeurs et l'idéologie républicaine. En ce sens, l'auteur vise essentiellement à faire l'apologie de la République en exposant les droits et devoir de tout bon citoyen. Ces propos sont appuyés par des illustrations, légendées de titres au caractère explicite, et reprenant les idées du texte qui les accompagne :



M. Dufort, malgré sa grande fortune, est, devant la loi, l'égal du cantonnier.

5. « M. Dufort, malgré sa grande

fortune, est, devant la loi, l'égale du cantonnier. » Paul Bert, *L'instruction civique : notions fondamentales*, 1882. Page

119

L'importance de l'instruction des enfants se retrouve une fois encore abordée dans ces chapitres, décrite comme le premier vecteur d'égalité entre les citoyens.

Le dernier chapitre du livre, étonnamment centré sur un aspect plus historique, vise à installer la légitimité de la République dans les esprits. En effet, ce chapitre portant sur la Révolution de 1789, a pour fonction de mettre en opposition le régime républicain avec le régime monarchique, mais a également pour fonction de démontrer que les hommes tentent depuis longtemps d'installer un régime républicain en France, tout en étant contré régulièrement par des régimes totalitaires, tels que celui de Napoléon III. L'idée contenue derrière ce chapitre étant de promouvoir la République aux yeux des élèves, les conviant à défendre la République devant ces régimes, qui ne sont pas souhaités par le peuple français, contrairement à la République. Pour ce faire, un état des lieux du contexte de vie d'avant la Révolution est proposé, afin d'en démontrer les injustices, légitimées par un régime monarchique absolu. Une fois encore, les illustrations jouent un rôle de complément par rapport au texte, en renvoyant une image forte exprimant les notions vues dans les lectures, ainsi, lorsqu'il s'agit de démontrer que la vie avant la Révolution présentait moins de liberté que celle sous un régime Républicain, l'auteur propose une gravure représentant les symboles de la Monarchie absolue :



Avant la Révolution, il n'y avait que des sujets.

6. « Avant la Révolution, il n'y

avait que des sujets » Paul Bert, *L'instruction civique : Notions fondamentales*. 1882. Page 153.

Ce manuel visant à l'instruction civique des élèves d'école primaire, reprenant donc tous les éléments de la vision citoyenne de l'idéologie Républicaine semble incarner une sorte de publicité en faveur de l'idéologie Républicaine. En effet, ce manuel ne tarit pas d'éloges sur le régime républicain, et construit une image manichéenne des régimes politique en France, en donnant un rôle de sauveurs aux républicains, ayant délivré la France et le peuple français de l'asservissement qu'il a vécu sous la Monarchie absolue de Louis XVI qui a mené jusqu'à la Révolution de 1789, symbole de victoire du peuple français contre le pouvoir, ainsi que sous le second Empire de Napoléon III, représenté ici comme un retour en arrière, un retour à l'asservissement et au despotisme, opposé à l'idéologie républicaine telle qu'elle est représentée dans l'ouvrage.

C. La morale sous la IIIème République :

Le manuel suivant, destinée aux classes d'études secondaires pour filles, vise l'apprentissage de la « morale pratique ». Rédigé par E. de la Hautière, professeur agrégé de philosophie au lycée Condorcet, ce manuel, intitulé *Précis de morale pratique, enseignement secondaire des jeunes filles*, a été publié aux éditions Garnier en 1887, et répond aux instructions officielles du 28 Juillet 1882.

Ce manuel a pour but d'inculquer aux jeunes filles, futures femmes, la morale correcte qu'elles devront suivre dans leur vie future, et est centré sur les différents devoirs

des citoyens, et plus particulièrement sur les devoirs des femmes au sein de la société. En cela, celui-ci est découpé en plusieurs parties :

- Notions préliminaire : la morale, la responsabilité, la liberté et le bien.
- Devoirs domestiques.
- Devoirs civiques.
- Devoirs généraux de la vie sociale.
- Devoirs individuels

Il faut souligner cependant que cet ouvrage est constitué essentiellement d'écrits, et ne présente aucune autre activité aux élèves auxquelles il est destiné. En ce sens, il semblerait que l'aspect communicatif de l'ouvrage soit quasi nul, puisque l'apprentissage s'effectue par une méthode uniquement transmissive. De plus, il est important de remarquer qu'aucune iconographie n'est apportée dans le manuel, les notions résidant uniquement dans les lectures effectuées par les élèves. Les textes rédigés sont d'ailleurs plus difficiles à lire, ce qui pourrait s'expliquer par le niveau des élèves qui l'utilisent, néanmoins, il semblerait que l'acquisition de notions quelles qu'elles soient, reste difficile en s'appuyant sur cet outil.

Les différentes parties sont donc centrées sur les devoirs de chacune, divisées en catégories de devoirs. On retrouve l'idée de patriotisme dans la partie intitulée « droits civiques », néanmoins, comme cet ouvrage est destiné à des classes de filles uniquement, le contenu n'est pas le même que dans les premiers manuels analysés. Les propos ne sont donc plus centrés sur la guerre où le besoin de revanche, mais plus fortement sur la patrie en elle-même, ce qu'elle recouvre et représente. Il n'en est pas moins, pour autant, question de valoriser la République par rapport aux anciens régimes politiques ou monarchique ayant eu le pouvoir en France précédemment. Ainsi, une critique de la monarchie absolue est faite au sein de ce manuel, en opposition par la suite au régime démocratique. La République y est qualifiée comme étant le seul régime politique compatible avec la liberté, et présentée comme le seul « gouvernement du peuple ». Il est également question dans cet ouvrage du service militaire, présenté comme indispensable à la Nation, puisque la guerre semble inévitable, même si la République française tient à l'éviter.

L'auteur fait l'éloge de l'instruction, qui permet d'éviter les erreurs de jugements au citoyen lorsque celui fait le choix d'un homme de pouvoir, par le biais du suffrage universel. Selon lui, tout individu résident dans une République se doit d'être « éclairé » afin de faire les meilleurs choix pour le gouvernement du pays. En ce sens, l'auteur fait figurer dans son ouvrage une partie sur le caractère obligatoire de l'instruction. Cette partie

renvoie directement aux nouvelles lois Ferry, instaurant l'obligation à l'instruction des enfants de 6 ans à 13 ans. L'auteur va plus loin dans ses idées en comparant l'instruction au service militaire, en effet, pour lui, il ne s'agit pas seulement de s'instruire afin d'être égal à tout autre citoyen, mais de s'instruire uniquement pour le bien de la République, lorsqu'il faut voter. Cette partie de leçon sur l'instruction obligatoire vise donc à légitimer les nouvelles lois républicaines en expliquant les enjeux de l'instruction. Néanmoins, il est à noter que les femmes n'ayant pas le droit de vote à cette période, cela semble nier l'égalité entre l'homme et la femme et donc être un paradoxe dans l'idéologie républicaine. En ce sens, l'auteur intègre une partie sur le rôle de la femme dans la vie politique, qui est différent de celui de l'homme. Il cite le philosophe Stuart Mill⁸, voulant agrandir le suffrage universel jusqu'à la femme, pour démontrer par la suite que celui-ci ne comprend pas correctement l'idée d'égalité entre homme et femme. Pour appuyer son propos, l'auteur explique que le rôle de la femme est de soutenir l'homme politique dans son foyer. En cela, l'idéologie républicaine légitime ce paradoxe dans la valeur d'égalité entre citoyen qu'elle prône, le devoir civique pour une femme est donc centré sur son foyer et sur l'éducation de ses enfants.

La laïcité s'exprime dans cet ouvrage dans le sens où la morale est enseignée sans caractère religieux. La religion est abordée uniquement dans la conclusion du manuel, et est mise en parallèle avec la morale laïque, même s'il ne recourt pas à ce terme, qui est celle du sens du devoir. L'auteur y démontre que la morale laïque connaît les mêmes enjeux que la morale religieuse, c'est-à-dire, le souhait de se conduire comme la morale l'exige, sans rien attendre en retour, ou dans le cas contraire, la juste sanction en cas de faute commise. Il faut voir ici le souhait de l'auteur de légitimer la morale laïque aux yeux des familles croyantes, par la démonstration que la laïcité ne cautionne pas l'abandon de valeurs morales, mais entend bien les maintenir tout en supprimant l'aspect religieux qui les accompagnait jusqu'ici. En effet, les manuels laïcs ont amené avec eux une sérieuse controverse de la part des autorités religieuses, il s'agit donc ici de démontrer que cette morale se rapproche des valeurs religieuses, et qu'elle n'est en aucun cas immorale.

c. Résultats :

⁸ **John Stuart Mill** est un philosophe britannique qui fut l'un des penseurs libéraux les plus influents du [XIX^e](#) siècle.

L'étude de ces manuels a permis de distinguer divers procédés auxquels ont eu recours les auteurs afin de promouvoir l'idéologie républicaine dans leurs manuels. Tout d'abord, il faut noter que la substance même des écrits a pour but de transmettre des apprentissages fondés sur les valeurs républicaines, la subjectivité des écrits est très fortement visible au travers des valeurs véhiculées dans les propos des auteurs. Il s'agit donc là du premier procédé, utilisé de manière importante par les auteurs. Il est également appuyé par d'autres procédés, plus minimes, mais dont l'impact n'est pas négligeable

- **Notions abordées** : les notions que les auteurs décident d'aborder dans leurs ouvrages ne sont pas neutres, elles correspondent à une volonté politique de promouvoir des valeurs, ainsi que d'en imposer la légitimité.
- **L'iconographie** : en très grand nombre dans les manuels de primaire, elle a pour fonction de compléter les notions véhiculées par les écrits, par le recours à des images simples, légendées par des titres non équivoques. Les exemples intégrés au corps du dossier démontrent l'usage de symbole caricaturant, ainsi que de symboles culturels valorisant pour la France, comme celui de Jeanne D'arc.
- **Typographie particulière** : dans le second ouvrage, de nombreux mots, expressions ou phrases ont été typographié en gras afin d'attirer l'attention de manière plus importante par rapport au reste du texte. Ces mots, expressions ou phrases sont en général les idées fortes de l'idéologie républicaine, et permettent donc de les imprimer dans la mémoire des élèves.
- **Mise en opposition avec les anciens régimes politiques ou monarchiques** : dans chaque manuel analysé, l'auteur aborde le Second Empire, ou la Monarchie Absolue afin d'en dépeindre le despotisme envers le peuple. Opposée à ceux-ci, la République est associée par les auteurs au régime du peuple, le seul qui lui permette d'exprimer son opinion, de jouir d'une liberté, d'une égalité entre tous les citoyens etc. Cela permet de dresser un tableau très positif de la République, et ainsi, de légitimer son pouvoir politique.
- **Insister sur le besoin de revanche contre la Prusse** : les manuels font de la défaite de 1870 une humiliation pour les français, et développent ainsi un

patriotisme élevé dans la population, relié à l'obligation de participer au service militaire et à l'effort de guerre.

- **Méthode essentiellement transmissive** : les élèves se contentent de recevoir le savoir qui leur est fourni et ne le construisent pas par eux même.

L'analyse de manuels de la Troisième République a donc permis de mettre au jour différents procédés de propagande républicaine, cette propagande, assez explicite s'explique par la mise en place difficile du régime, qui dura plusieurs années avant de s'affirmer réellement en tant que telle. Pour ce faire, un travail a du être réaliser avec la population française, afin de donner une bonne image de ce régime, par le biais d'une transmission des valeurs républicaine, pour lesquelles les manuels d'école ont joué un rôle fondamental.

Il est également intéressant de transposer ce travail d'analyse aux manuels actuels, afin de savoir par quels procédés sont actuellement transmises les valeurs de la Cinquième République, établie depuis le 4 octobre 1958. Si la République est installée depuis longtemps en France lorsque celle-ci est proclamée, il n'en reste pas moins que l'idéologie républicaine se doit d'être transmise au peuple français. Les manuels scolaires étant aujourd'hui encore l'outil principal des enseignants dans les classes de primaire, il est donc pertinent d'étudier ceux-ci pour voir l'évolution des procédés de propagandes utilisés actuellement.

IV. La République dans le cadre scolaire d'aujourd'hui ?

Cette partie a donc pour objectif d'effectuer une comparaison entre les procédés utilisés lors de la Troisième République au sein des manuels scolaires, et ceux utilisés dans les manuels actuels, répondant aux programmes officiels de 2008 et parfois encore de 2002. Il sera donc question d'une analyse de ces programmes, complétée par une analyse de manuels actuellement utilisés dans les classes d'école primaire, puis, d'une comparaison avec les manuels datant de la Troisième République.

a. Dans les programmes du 14 Février 2002 et du 19 Juin 2008 :

Dans les programmes officiels pour l'école primaire, parus le 14 Février 2002, il n'est pas question d'instruction civique en maternelle, mais elle apparaît au sein du domaine « Vivre ensemble », néanmoins, celui-ci n'est pas centré sur le civisme, mais plus sur le développement de l'enfant, au milieu d'une collectivité telle que la classe, même si le respect des règles est abordé, c'est dans une optique de coopération avec les autres, plus que dans une optique citoyenne. Pour le cycle 2, on ne parle toujours pas de civisme ou de citoyenneté, mais on reste dans la discipline du « Vivre ensemble » organisé en un débat hebdomadaire réalisé en classe. Les élèves abordent les questions des valeurs républicaines, ainsi que les symboles de la République, l'ensemble des notions reste centré sur la citoyenneté et la vie de famille, et en société. L'éducation civique en tant que telle n'est abordée qu'à partir du cycle 3, et s'organise en leçons, complétées par un débat hebdomadaire. L'éducation civique n'est pas centrée ici sur la République et les valeurs républicaines, mais plus sur la citoyenneté et ce qu'elle implique. Cet enseignement a pour objectifs de former des citoyens, tournés vers l'ouverture au monde, et non centré sur la France uniquement. Il est à remarquer également que l'enseignement de la morale a disparu des contenus d'enseignement, puisqu'elle ne figure dans aucun des thèmes abordés par les instructions officielles. En cela, les programmes de 2002 marquent une différence importante avec ceux de 1882.

Les programmes parus le 18 Juin 2008 diffèrent largement de ceux de 2002. Tout d'abord, l'intitulé de l'enseignement centré sur les valeurs citoyennes et morales est identique à celui évoqué dans les programmes du 27 Juillet 1882, ainsi, l'éducation civique redevient l'instruction civique et morale, et la morale retrouve sa place au sein des contenus d'enseignements primaires. Néanmoins, la place qui est attribuée à l'éducation civique et morale est différente de celle qui leur est donnée dans les instructions officielles de la Troisième République. Effectivement, si dans les programmes de 1882, l'instruction

civique et morale occupe une place essentielle, puisqu'elle occupe la première place dans l'ensemble des enseignements, la place qui lui est assignée dans les programmes de 2008 est moindre, relayée derrière les disciplines telles que l'apprentissage du français, ou des mathématiques. Il semblerait donc que le besoin d'instaurer les valeurs de la République soit moins grand que lors de la Troisième République, ceci s'expliquant par l'acceptation du régime politique républicain par le peuple français, puisque la République est installée de manière durable et stable depuis la Troisième République. En ce sens, il semblerait que la nécessité de légitimer le régime républicain soit minorée par rapport aux besoins éprouvés par celle-ci en 1882.

Les contenus de cet enseignement révèlent tout de même des thèmes ayant une certaine importance puisqu'ils constituent un travail progressif mis en place tout au long de l'école primaire :

- Au sein de l'école maternelle, l'instruction civique, représentée par le domaine du « devenir élève », vise à amener l'élève à vivre avec les autres en acceptant les règles de vie en société, tout en adoptant un comportement conforme à la morale. Il s'agit de prêter une attention particulière aux fondements moraux, à savoir, le respect de la personne et des biens d'autrui, mais également l'obligation de se conformer aux règles dictées par les adultes. L'accent est donc porté sur la morale, qui occupe une place importante dans les apprentissages des élèves en maternelle.
Ce domaine est travaillé par le biais d'activités collectives, telles que les jeux collectifs, mais aussi dans certaines écoles, lors d'ateliers philosophiques où les élèves sont invités à débattre sur ce qui leur est permis de faire ou non, au sein de l'école, de leur famille etc.
- Au cycle 2, le domaine du « devenir élève » laisse sa place à la discipline intitulée « instruction civique et morale ». Il est alors question d'aborder les règles de politesse et de comportements en société. Les élèves abordent plus précisément les principes de la morale travaillés sous forme de maximes illustrées. Les règles de la vie collectives sont travaillées à l'échelle de la classe, par le biais d'un règlement de classe à respecter, faisant apparaître les notions de droits et devoirs. Enfin, un nouveau thème apparaît, puisque les élèves ont également à reconnaître et à respecter les emblèmes et symboles de la République, à savoir, le drapeau, le buste de Marianne, la Marseillaise, et la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ».

- Au cycle 3, les contenus restent sensiblement identiques à ceux abordés au cycle 2, mais subissent un approfondissement. Néanmoins, il est à noter que la notion de liberté est abordée, ainsi que les valeurs républicaines telles que l'égalité, la tolérance, ainsi que le respect d'autrui. Les symboles et emblèmes de la République française sont à connaître, en y incluant les textes fondateurs de celle-ci, notamment la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Il est donc intéressant de constater que si le contenu d'enseignement a évolué d'une façon importante, il reste néanmoins des similitudes quant aux valeurs à transmettre aux élèves. En ce sens, il semble pertinent d'effectuer une étude comparative des procédés utilisés dans les manuels scolaire, visant à inculquer ces valeurs aux élèves, afin d'en voir l'évolution

b. Dans les manuels scolaires :

1. Instruction civique et morale en 2011:

Les manuels soumis à une analyse concernent donc l'enseignement de l'instruction civique. La grille d'analyse utilisée sera identique à celle utilisée pour analyser les manuels datant de la Troisième République, afin de pouvoir effectuer une comparaison par la suite, qui soit aussi objective que possible.

Le premier manuel à être analysé est intitulé *Instruction civique et morale*, et a été rédigé par Chantal Delsol, appartenant à l'académie des sciences morales et politiques. L'ouvrage publié en 2011, répond donc aux instructions officielles de 2008, et en cela, répond aux exigences de celles-ci. L'ouvrage est complété de divers types de documents, essentiellement des illustrations réalisées pour le manuel, qui ne sont pas extraites d'autres documents, mais également quelques photographies, ainsi que des cartes. Le manuel s'organise en lectures, suivies de questions, d'explication de vocabulaire, et d'éléments à retenir, comme l'indique le titre donné à cette phase : « retenez ». L'aspect communicatif de l'ouvrage est donc peu développé, puisque les activités sont essentiellement centrées sur la lecture, puis sur l'apprentissage de notions suite à des discussions. Les textes abordés appartiennent pour certains au répertoire français de poésie, comme les Fables de Lafontaine, en ce sens, on peut dire que l'auteure met l'accent sur l'aspect culturel pour organiser ses activités.

Le thème du patriotisme est repris dans l'ouvrage, il est donc encore d'actualité même s'il n'est pas étudié sous ce nom. Le chapitre « mon pays » aborde les sujets liés au patriotisme, en utilisant un poème de Victor Hugo, *Les châtiments*, de 1853 comme base de départ pour la leçon. Par le biais de ce poème, l'auteure dépeint une image négative de Napoléon III, décrit comme un dictateur avec la phrase suivante : « Victor Hugo a été exilé de France par Napoléon III parce qu'il avait écrit des propos injurieux à son propos ». Néanmoins, les termes utilisés restent objectifs. Le sujet de la guerre est également abordé, le texte suivant évoque les Spahis, présentés comme le symbole du patriotisme des colonies françaises. Ce texte est suivi d'une leçon, où les expressions à retenir sont typographiées en gras, dans le but de les faire ressortir du texte. La phase « retenez » qui suit la leçon est alors constituée de ces expressions. Enfin, des maximes invitent à discuter autour des notions abordées dans ce texte. Ce chapitre est complété par une illustration, néanmoins, celle-ci reste neutre, puisqu'elle représente uniquement un petit village de France, l'iconographie n'a donc pas pour fonction ici de compléter les textes, mais simplement de les accompagner pour rendre le manuel plus ludique aux yeux des élèves.

Les valeurs républicaines sont abordées, à savoir, la liberté, l'égalité et la fraternité. Pour chaque terme de la devise républicaine, un chapitre est rédigé, et explique les enjeux de chacun, la démarche reste la même pour chaque chapitre, c'est-à-dire, un poème suivi d'un extrait de roman traitant du thème souhaité, complété par une leçon et des expressions à retenir, ces expressions étant typographiées en gras dans le corps de la leçon. À ces valeurs se rajoutent l'apprentissage des emblèmes et symboles de la République : le drapeau, la Marseillaise, le buste de Marianne, le coq français, représentés par des photographies. On remarque que les photographies sont employées uniquement lorsqu'il s'agit de montrer les symboles de la République, alors que le reste de l'ouvrage est accompagné d'illustrations neutres. En cela, on peut constater que la photographie a pour fonction de montrer une forme de réalité de la République avec des représentations que les élèves connaissent bien, pour pallier le caractère abstrait de ce concept, aux yeux des élèves. Celle-ci est décrite comme le régime politique du peuple, en y associant des photographies de cartes électorales et de citoyens allant voter.

L'auteure utilise donc de différents procédés pour transmettre les valeurs républicaines aux élèves, tout d'abord, la présence d'expressions à retenir qui sont constituées de sortes de slogans républicains, ceci amplifié par l'usage du caractère gras pour donner un caractère particulier à ces expressions. On peut aussi constater que l'auteure oppose les

régimes totalitaristes avec l'exemple de Napoléon III, à celui de la République qui représente le choix des citoyens.

2. Education à la citoyenneté en 2008 :

Le second manuel, visant également l'apprentissage de l'instruction civique au cycle 3 développe une démarche quelque peu différente qu'il semble intéressant d'analyser. Ce manuel a été rédigé par Sophie Le Callennec, historienne et anthropologue spécialiste de l'Afrique Subsaharienne. L'ouvrage s'intitule *Education à la Citoyenneté*, et est publié en 2008, néanmoins, ayant été publié quelques mois avant les programmes officiels de 2008, celui-ci répond donc aux instructions officielles datant de 2002, mais reste néanmoins utilisé dans les classes de primaire, en ce sens, il me semble pertinent d'en analyser la démarche, tout en la comparant au premier manuel pour voir l'évolution des priorités en matière d'instruction civique entre 2008 et 2011, années de publication des deux manuels. Dans un premier temps, on peut remarquer que l'intitulé de l'enseignement a varié entre les deux périodes, passant de « l'éducation à la citoyenneté » en 2002, à « l'instruction civique et morale » en 2008, la morale est donc reprise dans les instructions officielles de 2008, alors qu'elle ne constituait pas une priorité en 2002. Les thèmes abordés dans cet ouvrage en sont la preuve puisqu'il n'est aucunement question de morale dans ce manuel. La priorité semble en effet être l'éducation à la citoyenneté, celle-ci étant abordée dans trois parties, sur les cinq qui constituent l'ouvrage.

Il est également important de noter que le thème du patriotisme reste absent dans le développement du manuel, en effet, s'il est question des valeurs républicaines telles que la liberté, l'égalité, la fraternité, le refus des discriminations, la laïcité, il n'est pas fait référence au patriotisme. Il semble là que ce soit une différence fondamentale par rapport aux autres ouvrages, pour lesquels il restait un thème important. L'aspect communicatif du manuel est également différent. L'auteur propose de nombreuses activités aux élèves, dont la diversité est intéressante, il est question ici de débats menés dans la classe, de descriptions de document, de dossiers thématiques que l'élève a pour rôle d'analyser. Même si le manuel propose des lectures, la proportion entre les documents et les textes à lire semble égale, ce qui en fait un ouvrage plus vivant, et qui permet aux élèves de faire d'autres activités que l'activité de lecture seule. De plus, une base de réflexion est proposée aux élèves, qui sont donc acteurs de leurs savoirs, par le biais de recherches à effectuer. En cela, l'ouvrage publié en 2008 se distingue fortement de l'ouvrage publié en 2011. Par

ailleurs, l'auteure a recouru à beaucoup de références culturelles, afin de rendre l'ouvrage plus ludique pour les élèves, ainsi, divers documents représentent des objets ou encore des divertissements bien connus de tous, tels que des extraits de *Boule et Bill* ou encore *Astérix*. La présence de tels documents permet d'ailleurs une grande diversité de ceux-ci : photographies, illustrations, cartes, tableaux, peinture, extraits de bande dessinée etc. L'usage d'une telle diversité de documents laisse une grande place à l'image dans la transmission des valeurs républicaines. Afin de transmettre ces valeurs, il est question, comme dans l'autre manuel, d'un apprentissage des symboles et emblèmes républicains, néanmoins, le mode de transmission est différent, puisque c'est l'élève qui va chercher les informations.

Pour cet ouvrage, on peut donc dire que le principal procédé de propagande républicaine se retrouve dans l'iconographie qui est constituée de symboles républicains, ou culturels, ce qui permet à l'élève de s'identifier comme appartenant pleinement à la République Française. Il faut néanmoins préciser que l'auteur privilégie la construction de leurs savoirs pour les élèves, en ce sens, il n'y a pas de passages à retenir formulés par l'auteur, les activités proposées invitent au débat et à la réflexion.

Le manuel de 2008 est très différent de celui de 2011, au niveau des notions abordées, qui traduisent des volontés différentes pour le gouvernement : l'une centrée sur la citoyenneté, l'autre sur la morale et le civisme, mais également au niveau de la démarche d'apprentissage développée au fil de l'ouvrage. En effet, si la démarche proscrite dans le manuel de 2008 est assez participative pour ce qui est de l'activité des élèves, elle est au contraire assez passive dans le manuel publié en 2011, puisque le savoir à retenir est donné directement à l'élève, qui se contente de le retenir.

c. Etude comparative avec les manuels de Troisième République :

Il existe donc des différences profondes au sein des manuels publiés sous la Cinquième République, et qui correspondent aux différences suscitées dans les instructions officielles. Le contexte étant différent de celui régnant lors de la mise en place de la Troisième République, il est intéressant d'en constater les divergences en ce qui concerne les procédés de propagande républicaine utilisés dans les manuels scolaires. Pour un souci de visibilité, un résumé des procédés utilisés sera traité sous forme de tableau récapitulatif, qui permettra de réaliser une étude comparative entre les manuels de la Troisième République, et ceux de la Cinquième République.

Manuels analysés :	Procédés utilisés par l'auteur :
<p>Paul Bert, <i>Lectures et leçons de choses</i>. Année de publication : 1887</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notions subjectives. ➤ Récits subjectifs et présentant une vision manichéenne de la société. ➤ Gravures complétant les récits à l'aide d'un symbolisme fort. ➤ Opposition aux régimes totalitaristes, tout en les décrivant de manière sombre. La république est présentée comme le régime du peuple. ➤ Méthode transmissive.
<p>Paul Bert, <i>L'instruction civique à l'école : notions fondamentales</i>. Année de publication : 1882</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notions subjectives. ➤ Gravures complétant les récits à l'aide d'un symbolisme fort. ➤ Typographie particulière pour attirer l'attention sur des slogans républicains. ➤ Opposition aux régimes totalitaristes, tout en les décrivant de manière sombre. La république est présentée comme le régime du peuple. ➤ Insister sur le besoin de revanche contre la Prusse pour développer un patriotisme fort. ➤ Méthode transmissive.
<p>E. de La Hautière, <i>Précis de morale pratique : enseignement secondaire des jeunes filles</i>. Année de publication : 1882</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notions subjectives. ➤ Méthode transmissive. ➤ Opposition aux régimes totalitaristes, tout en les décrivant de manière sombre. La république est présentée comme le régime du peuple.
<p>Chantal Delsol, <i>Instruction civique et morale</i>. Année de publication : 2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notions subjectives, centrées sur le civisme et la morale. ➤ Méthode transmissive. ➤ Apprentissage par cœur. ➤ Typographie particulière pour les notions à retenir. ➤ Opposition aux régimes totalitaristes, comme celui du Second Empire.
<p>Sophie Le Callennec, <i>Education à la citoyenneté</i>. Année de publication : 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notions centrées sur la citoyenneté. ➤ Méthode participative : diverses activités proposées aux élèves.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rôle important de l'iconographie. ➤ Usage de symboles culturels fort.
--	--

A l'aide de ce tableau récapitulatif des différents procédés employés pour diffuser l'idéologie républicaine, il est intéressant de constater que les manuels publiés durant la Troisième République suivent la même démarche, et adoptent en règle générale les mêmes procédés pour permettre cette diffusion de manière efficace.

En parallèle, il est intéressant de distinguer des réelles divergences dans la démarche des manuels publiés durant la Cinquième République. Le manuel de Chantal Delsol présente plus de similitudes avec les manuels publiés dans les années 1880, tout d'abord, en ce qui concerne la démarche employée dans le manuel, qui s'avère essentiellement transmissive, puisque les élèves acquièrent le savoir qui leur est proposé dans le manuel, et l'apprennent tel quel, par le biais de phrases construites à l'avance par l'auteur, et qui sont destinées à être apprises par cœur. Mais ce n'est pas le seul point commun qui puisse se trouver entre les manuels de la Troisième République et celui-ci, en effet, les notions qui sont abordées dans ce manuel, qui divergent fortement de celles abordées dans le manuel publié en 2008, se rapprochent plus fortement des manuels anciens : le retour de la notion de morale semble marquer un retour en arrière, puisque celle-ci n'est pas du tout abordée dans le manuel de 2008. On remarque également des chapitres plutôt centrés sur le patriotisme, ainsi que les devoirs et droits des citoyens, qui représentent des chapitres importants présents dans les manuels de la Troisième République, ceux-ci sont moins présents dans les manuels de Sophie Le Callennec, remplacés par un chapitre sur le développement durable qui n'est pas repris dans le manuel de 2011.

On assiste donc à une évolution des priorités en matière d'instruction civique entre les instructions officielles de 2002 et de 2008, cette évolution est visible dans les notions abordées dans les manuels. Suite aux constatations faites précédemment, il est à remarquer que les dernières priorités données à cet enseignement semblent rejoindre celles des instructions officielles de 1882, à savoir, le patriotisme, les notions de règle et devoirs pour chaque citoyen, ainsi que le respect des valeurs partagées, autrement dit, des valeurs républicaines, qui sont fortement abordées dans le manuel de Chantal Delsol.

V. Conclusion :

Ce travail de recherche portant sur la propagande républicaine dans les manuels scolaires de la Troisième République visait à interroger les procédés de propagande utilisés par les auteurs des manuels afin de permettre la diffusion de l'idéologie républicaine dans les classes de primaires, et d'en faire une comparaison avec ceux utilisés actuellement dans les manuels scolaires.

Par le biais d'une analyse de ces manuels, il ressort que les principaux procédés utilisés sont les mêmes pour les manuels étudiés durant cette période, à savoir, tout d'abord, le recours à une démarche fortement transmissive qui invitait l'élève à retenir le savoir qui lui était fourni, sans participer à la construction de son savoir. De plus, au sein même des notions abordées se regroupent divers procédés ayant pour objectifs d'attirer l'attention, ou encore de convaincre les élèves. Les lectures en elle-même constituent le premier procédé de propagande, puisqu'elles ont pour but d'enseigner les valeurs républicaines aux élèves, ou de les légitimer en présentant un tableau négatif de ce qui existait avant la République, à savoir, le totalitarisme. Ces lectures sont également complétées par des procédés moins explicites, comme l'iconographie, fortement présente dans les manuels pour école primaire de la Troisième République, elle est souvent constituée de symboles républicains, ou dans le but de noircir le tableau des autres régimes, ou de tout ce qui s'oppose à la foi républicaine, de sortes de représentations manichéennes de la société. D'autres procédés utilisés par les auteurs résident dans la typographie, particulière lorsqu'il s'agit de phrases, ou d'expression à retenir. Il est également à

remarquer que même si les manuels et les valeurs ont subis des évolutions depuis cette période, il semblerait que le choix actuel est de revenir à ces procédés utilisés précédemment, tant par les notions abordés, que par la démarche adoptée.

Ces résultats semblent démontrer une nécessité de la part du gouvernement français d'inculquer à nouveaux les valeurs de la République au sein des esprits des citoyens et surtout des futurs citoyens. Partant de ce constat, il serait intéressant d'interroger les raisons d'un tel retour en arrière, actuellement dans les classes de primaires.

➤ **Ouvrages :**

- Maurice AGULHON, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, édition Flammarion, 1989. 447 pages.
- Paul BERT, *Lectures et leçons de choses : à l'usage de l'enseignement primaire et des classes élémentaires des lycées et collèges*. Edition Picard-Bernheim, 1887. 210 pages.
- Paul BERT, *L'instruction civique à l'école : notions fondamentales*, édition Picard-Bernheim, 1882. 178 pages.
- Chantal DELSOL, *Manuel d'instruction civique et morale*, Paris, La Librairie des Ecoles, 2011. 160 pages.
- Pierre GIOLITTO, *Abécédaire et Férule, maîtres et écoliers de Charlemagne à Jules Ferry*, Paris, édition Imago, 1986. 437 pages.
- E. DE LA HAUTIERE, *Précis de morale pratique : enseignement secondaire des jeunes filles*, édition Garnier, 1887. 284 pages.
- Sophie LE CALLENNEC, *Education à la citoyenneté, cycle 3*, collection Magellan, Paris, édition Hatier, 2008. 205 pages.
- Michel MOURRE, *Le Petit Mourre, Dictionnaire d'Histoire Universelle*, Paris, Edition Bordas, 2006. 1563 pages.
- Michelle VERDELHAN-BOURGADE, Béatrice BAKHOUCHE, Pierre BOUTAN et Richard ETIENNE (dir.), *Les manuels, miroir de la nation ?*, Paris, L'harmattan, 2007. 257 pages.

➤ **Sites internet :**

- Lemondepolitique.fr
- Jl.bregeon.perso.sfr.fr/Programmes.primaires1882.pdf

Sommaire des annexes :

- 1) Symboles républicains
- 2) Programmes officiels de 1882
- 3) Grille d'analyse de manuels
- 4) Programmes d'instruction civique de 2002
- 5) Programmes d'instruction civique et morale de 2008

Annexe 1



La figure de la liberté, représentée par Marianne tenant le drapeau républicain.



Pièce de 10 Francs datant de 1896, représentant Marianne, accompagnée de laurier.



Timbre en circulation à partir de 1876, *Paix et Commerce*, dessiné par Jules-Auguste Sage.

Annexe 2 :

Cours complémentaire d'enseignement primaire supérieur : un an.

Art. 4. Dans les écoles qui n'ont qu'un maître et qu'une classe il ne pourra être établi aucune division ni dans le cours moyen ni dans le cours supérieur ; il n'en pourra être établi plus de deux pour les enfants au-dessous de neuf ans.

Art. 5. Dans les écoles qui n'ont que deux maîtres, l'un sera chargé du cours moyen et du cours supérieur, l'autre du cours élémentaire, y compris, s'il y a lieu, la division des enfants au-dessous de 7 ans.

Art. 6. Dans les écoles qui ont trois maîtres, chaque cours forme une classe distincte.

Annexe 3 :

1) Titre de l'ouvrage, année de publication :

2) Présentation de l'auteur :

3) Présentation générale :

➤ Thèmes abordés :

➤ Progression :

➤ Types de documents utilisés :

4) Rapport aux instructions officielles :

5) Communication : élèves actif ou simple lecteur ?

6) Quels procédés pour transmettre le savoir ?

7) Usage de symboles culturels : quels sont les apports culturels employés pour transmettre le savoir ? Quelle idée est présente derrière cela ?

8) Types d'activités données aux élèves ?

9) Fonction et place de l'iconographie :

Annexe 4 :

Instructions officielles du 14 Février 2002 :

ÉDUCATION CIVIQUE

OBJECTIFS

L'éducation civique, au cycle 3, doit permettre à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'élève et ainsi à prendre conscience de manière plus explicite de l'articulation entre liberté personnelle, contraintes de la vie sociale et affirmation de valeurs partagées. Par les connaissances acquises, elle l'engage à élargir sa réflexion aux autres collectivités : la commune, la nation, l'Europe et le monde.

L'éducation civique n'est pas, en priorité, l'acquisition d'un savoir, mais l'apprentissage pratique d'un comportement. Ce domaine n'est donc pas lié à un enseignement, mais à tous. Tout au long du cycle, une heure en moyenne par semaine devra être consacrée à l'explicitation des problèmes concernant l'éducation civique dans les différents champs disciplinaires. De plus, une demi-heure par semaine est réservée dans l'emploi du temps à l'organisation des débats dans lesquels la classe organise et régule la vie collective, tout en passant progressivement de l'examen des cas singuliers à une réflexion plus large.

PROGRAMME

1 - Participer pleinement à la vie de son école

En continuant à apprendre à débattre avec ses camarades, l'élève comprend tout ce que la confrontation à autrui apporte à chacun malgré ses contraintes. Écouter l'autre est une première forme de respect et d'acceptation de la différence.

Ce respect de la différence, dans la mesure où il ne porte pas atteinte aux valeurs universelles des droits de l'homme, a de multiples autres occasions de s'exercer : lutte contre les formes quotidiennes de rejet, accueil du nouvel élève isolé, intégration d'un enfant handicapé. Les divers champs disciplinaires le renforcent et en montrent l'intérêt. Ainsi les sciences expérimentales font mieux comprendre les différences entre garçons et filles, l'histoire et la géographie ou les arts les différences culturelles. L'éducation physique oblige à respecter le concurrent ou l'adversaire.

Si l'éducation civique ne peut se limiter, comme on le croit trop souvent aujourd'hui, à une lutte quotidienne contre les actes de violence, l'école doit demeurer un lieu où toute agression, même verbale, doit être impérativement combattue. Lutter contre celle-ci suppose une action de tous les instants, qui déborde très largement le domaine de l'éducation civique (littérature, sciences, arts, éducation physique et sportive...). Une attention toute particulière est portée aux situations qui peuvent l'engendrer : mise à l'écart, échec scolaire, ennui en récréation ou pendant la pause du déjeuner. Toute situation de violence constatée doit faire l'objet, lorsqu'elle a été circonscrite, d'une réflexion individuelle et collective qui en facilite la prévention.

Les enseignants veillent à ce que les élèves se sentent responsables des lieux où ils travaillent et respectent les règles élémentaires de politesse et de civilité. Au cycle 3, on peut faire comprendre que, même si elles peuvent varier selon les pays et les cultures et évoluer d'une époque à l'autre, ces règles ne sont pas des rituels dépourvus de signification qu'on pourrait abandonner sans risque : elles facilitent la vie en commun.

Plus largement, les enseignants font comprendre la signification des contraintes justifiées de la vie collective par le surcroît de liberté qu'elles apportent. La petite société que constitue l'école permet de conduire cette réflexion de manière concrète dans le cadre des débats prévus à l'emploi du temps. Le règlement intérieur et les lois républicaines qu'il met en application dans l'école doivent y être expliqués comme une condition indispensable à toute vie collective, pour les élèves comme pour les adultes. Les règles de vie de la classe sont élaborées par les élèves sous la direction du maître. Les difficultés nées de leur mise en œuvre sont régulièrement examinées afin d'en améliorer le fonctionnement et le respect.

Ces débats sont l'occasion d'une mise en pratique de la communication réglée : ordre du jour, présidence de séance, compte rendu.

Ces réunions aux quelles peuvent participer d'autres adultes de la communauté scolaire sont aussi l'occasion, lorsque des conflits éclatent, de mener une réflexion approfondie sur ce qui relève de valeurs pour lesquelles il n'est pas possible de transiger ou, au contraire, du libre choix de chacun.

2 - Être citoyen dans sa commune

Les élèves se familiarisent avec l'institution démocratique la plus proche d'eux, la commune, par une visite à la mairie et une première découverte du rôle des élus (maire, conseil municipal) dans les affaires scolaires et l'amélioration de la vie des habitants.

3 - Être citoyen en France

À travers les leçons d'histoire, l'élève comprend ce que signifie appartenir à une nation démocratique.

La *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* est l'occasion d'aborder les articles qui concernent les diverses expressions de la liberté.

L'installation de la République au XIX^{ème} siècle conduit l'élève à réfléchir sur la différence entre monarchie et république et sur l'émergence du suffrage universel. Au XX^{ème} siècle, le "point fort" sur la Cinquième République doit permettre d'évoquer le rôle du président de la République et du gouvernement ainsi que celui du Parlement, sans entrer dans des détails trop complexes.

L'élève découvre diverses formes de participation à la vie démocratique : le vote, l'acceptation de charges électives, l'engagement dans la vie publique.

Il apprend que, même si la réalité n'est jamais entièrement conforme à l'idéal, celui-ci doit continuer à être affirmé pour guider les comportements et structurer l'action, à partir d'exemples historiques comme l'esclavage ou l'inégalité entre les hommes et les femmes.

4 - S'intégrer à l'Europe, découvrir la francophonie, s'ouvrir au monde

Les enseignants font découvrir l'Europe et développent la curiosité de leurs élèves sur les pays de l'Union européenne dans les séquences de géographie et dans celles consacrées à l'apprentissage d'une langue étrangère. Ils encouragent les contacts directs (par correspondance ou courrier électronique) avec d'autres classes d'enfants européens. De la même façon, l'élève apprend l'existence d'une communauté de langues et de cultures, la francophonie, qui constitue un pont entre le territoire national et le monde. Il observe le rôle que joue aujourd'hui la monnaie unique : l'euro.

À travers la géographie, l'élève prend conscience du caractère mondial de nombreux problèmes économiques ou culturels, il perçoit les grandes inégalités entre régions du globe et, donc, les solidarités nécessaires. Il découvre que la *Convention internationale des droits de l'enfant* de 1989 est loin d'être appliquée dans plusieurs pays, en particulier en ce qui concerne le travail des enfants de son âge. Par les sciences, il mesure les menaces qui pèsent sur l'environnement et la responsabilité de chacun.

Enfin, l'éducation artistique et littéraire montre comment l'artiste et l'écrivain, témoins de leur temps et de leur société, sont aussi porteurs de valeurs universelles : l'attachement légitime à un groupe, un pays, une culture, n'est donc pas incompatible avec l'ouverture au monde.

Compétences devant être acquises en fin de cycle

Être capable de :

- prendre part à l'élaboration collective des règles de vie de la classe et de l'école ;
- participer activement à la vie de la classe et de l'école en respectant les règles de vie ;
- participer à un débat pour examiner les problèmes de vie scolaire en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution ;
- respecter ses camarades et accepter les différences ;
- refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de l'école.

Avoir compris et retenu :

- quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective ;
- quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (en s'appuyant sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen) ;
- le rôle de l'idéal démocratique dans notre société ;

- ce qu'est un État républicain ;
- ce que signifient l'appartenance à une nation, la solidarité européenne et l'ouverture au monde ;
- la responsabilité que nous avons à l'égard de l'environnement ;
- le rôle des élus municipaux dans la commune.

Annexe 5 :

Programme d'enseignement

Instruction morale à l'école primaire

NOR : MENE1120471C

circulaire n° 2011-131 du 25-8-2011

MEN - DGESCO A1-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux directrices et directeurs d'école

Vu arrêté du 9-6-2008

L'instruction civique et morale constitue un enseignement à part entière, comme le prévoient les programmes de l'école primaire ([arrêté du 9 juin 2008](#), Bulletin officiel de l'Éducation nationale hors série n° 3 du 19 juin 2008).

À ce titre, elle fait l'objet d'un enseignement régulier dans toutes les classes. Si l'instruction civique contribue à la formation du citoyen, en faisant connaître les textes, les symboles et les institutions de la République, l'instruction morale postule que l'école se préoccupe de la personne, dans sa liberté individuelle comme dans ses relations avec autrui.

La liberté individuelle, qui se conquiert par l'éducation, est en effet une composante fondamentale de toute société démocratique. C'est pourquoi il convient que les objectifs de l'instruction morale à l'école soient explicités, que son champ de réflexion soit délimité dans l'esprit et la lettre des programmes et que les démarches pédagogiques qu'elle met en

œuvre soient clarifiées.

C'est l'objet de la présente circulaire.

Quels objectifs pour l'instruction morale à l'école ?

À l'école, le développement moral de l'enfant doit faire l'objet d'une attention aussi soutenue que son développement intellectuel ou physique. Il s'agit avant tout d'aider chaque élève à édifier et renforcer sa conscience morale dans des situations concrètes et en référence aux valeurs communes à tout « honnête homme ». Ainsi se met en place un ensemble de principes, de maximes et de règles qui guident et doivent guider l'action de chacun.

Dans un contexte d'évolution constante des comportements individuels et des usages sociaux, il appartient plus que jamais à l'École, par la voix et l'exemple de ses maîtres, d'asseoir les bases d'un exercice bien compris de la liberté individuelle au sein de la société. En effet, les principes mêmes de la morale veulent que le respect des valeurs et des règles communes s'accomplisse par l'exercice d'une volonté individuelle qui, tout en exerçant les droits qui lui appartiennent, accepte librement des devoirs reconnus par tous et par chacun.

Ces devoirs, s'ils se traduisent par des règles auxquelles il convient d'obéir, ne s'y réduisent pas : ce qui sous-tend la morale, c'est l'idée du bien et les valeurs qui en découlent. Aussi faut-il que la distinction fondamentale entre le bien et le mal s'explique en même temps que sont instituées les règles morales. C'est cette explicitation qui contribue le plus fortement à la spécificité de l'instruction morale parmi les enseignements de l'école.

Si l'instruction civique et l'instruction morale sont étroitement associées dans les programmes de l'École, c'est précisément parce que le futur exercice de la citoyenneté s'articule avec ce qui relève des devoirs moraux indispensables à toute vie sociale.

Quelle instruction morale dispenser à l'école ?

Il s'agit de transmettre les principes essentiels de la morale universelle, fondée sur les idées d'humanité et de raison, dont le respect peut être exigé de chacun et bénéficier à tous.

À travers cet enseignement, le maître vise, dans une première étape, à doter chaque élève d'usages sociaux de référence. Si ces derniers relèvent, au premier chef, de l'éducation dans la famille, ils doivent, transposés dans une collectivité telle que l'école, être solidement installés, ainsi que le prévoient les programmes.

Prioritairement définis au cycle des apprentissages fondamentaux sous les termes de

politesse, de coopération et de respect, ils forment le cœur même des relations sociales et interpersonnelles. Au-delà, au cycle des approfondissements, le maître doit rendre progressivement compréhensibles les grands principes de l'action morale. Dès lors, c'est l'exercice du jugement moral, portant sur le bien et le mal, qu'il s'agit de consolider, par l'examen de situations concrètes et variées qui peuvent être liées à des maximes morales. Sur ces questions, bien évidemment, le professeur ne saurait envisager de se substituer à la famille, encore moins d'imposer ses propres valeurs. Les principes de neutralité et de laïcité s'appliqueront avec vigilance à ce propos, notamment dans les domaines politique et religieux. La connaissance du fait religieux, en particulier, n'implique aucun débat relatif aux obligations religieuses ni aux questions liées à la foi. Aussi, lors de séances pédagogiques, lorsqu'on abordera les jugements moraux, lorsqu'on tentera de se confronter à un dilemme, reviendra-t-il au maître de s'appuyer sur une argumentation rationnelle et une expression aussi respectueuse que possible de la conscience de chacun. Cette attitude, empreinte de sagesse et de prudence, doit, à l'égard de ses élèves, revêtir un caractère d'exemplarité : on sait en effet que, chez l'enfant, les sentiments et les comportements se réfèrent souvent aux exigences du maître. Il revient donc à ce dernier, par sa manière d'être et de s'exprimer, d'exercer en toutes circonstances cette influence formatrice.

La maxime morale, support privilégié de la démarche pédagogique

L'usage de la maxime morale, recommandé par les programmes de l'école primaire, vise essentiellement à construire une conscience et un jugement par la réflexion collective et individuelle sur des situations morales. Des lectures, des récits ou des événements présentant une problématique morale peuvent être aussi utilisés comme supports de travail et prendre la forme d'un dilemme ou d'une alternative.

Il est recommandé d'y consacrer un temps régulier et quotidien qui s'articule parfaitement avec d'autres objectifs pédagogiques, notamment la maîtrise de la langue.

Le début de la journée est particulièrement approprié à cet exercice car il permet de placer le travail qui va suivre sous le signe des principes qui auront été dégagés.

L'aptitude à distinguer le bien du mal s'élabore ainsi progressivement, à travers l'analyse de phrases ou de cas mettant en jeu les principes de la morale universelle. Très simples au jeune âge, ceux-ci deviendront plus complexes, pour solliciter ensuite l'exercice d'un véritable jugement moral, en empruntant, si nécessaire, à la vie de l'école.

Le caractère lapidaire des maximes permet une mémorisation aisée des préceptes moraux.

Elles autorisent, en outre, une réflexion qui s'étend au-delà d'une compréhension

superficielle, limitée au seul bon sens. Elles contribuent ainsi, de manière efficace, à l'acquisition des valeurs que l'on souhaite voir partager et des règles que l'on souhaite voir appliquer. Les maximes dont la fonction est prescriptive ne sauraient se confondre avec les proverbes ou les dictons qui n'ont de caractère que descriptif.

L'intelligence des maximes, à travers une analyse collective guidée par le professeur, ne prend pas la forme d'un cours magistral. Ce sont les échanges entre élèves, appuyés sur une réflexion dont les objectifs sont garantis par le maître, qui permettent d'en faire émerger le sens moral.

Quel que soit le support retenu, il s'agira de mettre en exergue une valeur ou une règle fondamentale. Ainsi les échanges permettent-ils d'explicitier les justifications présentées par les élèves, de les valider ou de les invalider au regard de la morale universelle et, en les classant, de leur donner une pleine qualification juridique, morale ou éthique.

Tout au long de ce travail, la parole du maître doit accompagner l'élève vers une pensée argumentée et justifiée, notamment au cycle des approfondissements.

La maxime peut donner lieu à interprétations. Dans un premier temps, toutes les opinions et tous les points de vue doivent pouvoir s'exprimer. L'interrogation, par chacun, de ses certitudes, le recours à l'argumentation, l'écoute attentive et bienveillante de l'autre, contribuent au respect de soi et d'autrui. Ces temps de commentaire, d'analyse et de réflexion sont favorisés par le dialogue du maître avec ses élèves, comme des élèves entre eux.

Le travail se conclut par une interprétation clarifiée et partagée, qui nécessite une trace écrite et mémorisée. Ultérieurement, son réinvestissement dans la vie de la classe ou de l'école, à l'occasion d'une lecture ou d'un récit historique, permettra de mieux installer les valeurs ou les règles dont elle est porteuse. Le lien avec l'instruction civique sera effectif dès lors que seront abordés les sujets ayant trait au respect dû aux personnes et aux biens, à la loi, à la santé et à la sécurité. Il doit se dégager du travail ainsi accompli le sentiment d'une bienveillante exigence vis-à-vis de l'élève, lui permettant de placer, dès le plus jeune âge, le respect d'autrui au sommet de ses valeurs.

L'annexe ci-après présente des thèmes à traiter prioritairement en relation avec les programmes. Un ensemble de ressources de référence est disponible sur Éduscol.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

Thèmes proposés

Les thèmes suivants (non hiérarchisés) peuvent donner lieu à un travail sur les maximes, les adages, les morales de fables, mais aussi de lecture de textes, de mises en situations (jeux de rôles, dilemmes moraux, etc.). Ils peuvent être exploités en classe dans le respect des progressions mises en ligne sur Éduscol.

Quatre grands domaines sont ainsi proposés.

1. L'introduction aux notions de la morale

- le bien et le mal
- le vrai et le faux
- la sanction et la réparation
- le respect des règles
- le courage
- la loyauté
- la franchise
- le travail
- le mérite individuel

2. Le respect de soi

- la dignité
- l'honnêteté par rapport à soi-même
- l'hygiène
- le droit à l'intimité
- l'image que je donne de moi-même (en tant qu'être humain)
- la protection de soi

3. La vie sociale et le respect des personnes

- les droits et les devoirs
- la liberté individuelle et ses limites

- l'égalité (des sexes, des êtres humains)
- la politesse
- la fraternité
- la solidarité
- l'excuse
- la coopération
- le respect
- l'honnêteté vis-à-vis d'autrui
- la justice
- la tolérance
- la maîtrise de soi (être maître de ses propos et de ses actes)
- la sécurité des autres

4. Le respect des biens

- le respect du bien d'autrui
- le respect du bien public

Résumé :

Ce mémoire porte sur le manuel scolaire en tant qu'outil de propagande politique. Le terrain choisi pour en faire l'étude est celui de la Troisième République, en raison du contexte qui entoure sa mise en place, longue et difficile. Pour ce faire, une analyse de manuels ayant été publiés suite aux instructions officielles du 27 Juillet 1882 y est effectuée, révélant la diversité des procédés employés par les auteurs afin de diffuser l'idéologie républicaine, à la demande du gouvernement.

L'analyse est ensuite réalisée sur des manuels datant de la Cinquième République, et plus précisément, sur des manuels actuellement encore utilisés en classe d'école primaire, afin de juger de l'évolution des priorités en matière de diffusion des valeurs républicaines au sein de notre école primaire, en parallèle d'une étude sur les instructions officielles.

Mots clés : Troisième République - manuels scolaire – propagande -